



**PAR UNE ACTION COORDONNEE, LE 1ER DECEMBRE 2009
DANS L'ENSEMBLE DES ETABLISSEMENTS MATERIEL,
LES CHEMINOT(E)S EXIGENT DE VERITABLES NEGOCIATIONS!**

**REMUNERATIONS
DEROULEMENT DE CARRIERE
EMPLOIS A STATUT
CONDITIONS DE TRAVAIL
EXTERNALISATIONS**

5 bonnes raisons d'agir

La politique de casse industrielle mise en place à marche forcée par la Direction de l'entreprise, au sein de nos établissements du Matériel, se traduit par des suppressions massives d'emplois, des restructurations et des fermetures de sites tels que le Mans.

Dans le même temps, la Direction du Matériel accentue sa politique de productivité (7% pour 2009). Avec cet objectif, les établissements mettent à mal les organisations et les conditions de travail, entraînant une augmentation du nombre d'accidents (le Matériel reste la filière la plus accidentogène) et engendrent un mal-être au travail qui accentue les risques psychosociaux.

Qui plus est, face à cette politique de sous effectif, afin de répondre efficacement à la demande de transport (TER, TGV ...) et de satisfaire aux besoins de service public, la Direction tente d'imposer 2x8, 3x8, jour /nuit, heures supplémentaires... Ces horaires atypiques désorganisent les liens sociaux, détruisent la santé et souvent la vie de famille des cheminots.

Nous assistons également à une amplification d'embauches de CDD, d'emplois d'intérim qui ont pour objectif de réduire de façon drastique les emplois à statut. Cette sous-traitance pratiquée dans de nombreux établissements, n'est pas le fruit du hasard mais bien le résultat d'une politique accentuant un déficit entre volume de charge et manque d'effectifs. Cette politique de l'emploi affaiblit notre système de retraite et notre caisse de prévoyance.

Dans le même temps, l'arrivée de matériels de plus en plus sophistiqués requiert et pousse à acquérir des compétences de plus en plus pointues. Ces besoins en formation, chaque agent doit être en capacité de les acquérir et prétendre à un meilleur déroulement de carrière. L'entreprise se doit de tout mettre en œuvre pour former, évaluer et rémunérer les compétences acquises.

La problématique des qualifications professionnelles nous amène directement à la question salariale. Les 0,3% d'augmentation accordé pour l'année 2009 entérinent une nouvelle perte du pouvoir d'achat des cheminots estimée aujourd'hui à plus de 15% et sont une véritable provocation. Cette mesure est à mille lieux des besoins des cheminots et des propositions de la CGT qui revendique un salaire d'embauche à 1600 euros.

Pourtant, de l'argent il y a en a. Pour preuve : les 10 plus grosses rémunérations de l'entreprise atteignent les 2,8 millions d'euros.

Certes, afin de minimiser cette baisse du pouvoir d'achat, l'entreprise a mis en place des systèmes de « rémunérations » individuelles (GEXCI, GIR, performance collective) mais, est-il nécessaire de rappeler que ces derniers ne compensent pas la perte du pouvoir d'achat, qu'ils sont injustes, inégalitaires, non pérennes et ne rentrent pas dans le financement de notre caisse de prévoyance et de retraite.

Certes, les 4% d'augmentation arrachés pour le 1^{er} janvier 2010 lors de la table ronde sur la prime de travail sont une première avancée, mais ils restent nettement insuffisants. La CGT exige que cette prime représente 25% du traitement, sans contrepartie.

Les cheminots du Matériel doivent également faire face à une politique sans cesse croissante d'externalisation des charges. Par ce biais, c'est l'abandon pur et simple de nos savoirs faire, de nos moyens de production, de la transmission de nos compétences. C'est également des métiers vitaux, au fonctionnement de nos établissements, qui peu à peu disparaissent (tourneurs, fraiseurs, tôliers, menuisiers, agents d'approvisionnements...). C'est pourquoi, pour mettre fin à cette hémorragie de nos connaissances, la CGT exige un meilleur rééquilibrage des charges de travail entre établissements. Ce principe de solidarité permettrait ainsi à des établissements ou sites aujourd'hui menacés de fermeture de continuer à vivre et à se développer.

Exigeons de la Direction, le retour des charges sous-traitées dans l'IP !

A plusieurs reprises, depuis le début de l'année 2009 les cheminots du Matériel ont combattu ces mauvais coups. L'action du 20 octobre, à laquelle ils ont participé à plus de 40% tous collèges confondus, le démontre une fois de plus. En proposant aux autres organisations syndicales le dépôt d'une DCI (demande de concertation immédiate) **pour une action au 1^{er} décembre 2009**, la CGT exige de la Direction l'ouverture de l'ensemble des points développés dans ce tract.

!! Nous serons également à quelques jours de la manifestation nationale du 8 décembre 2009 à Paris. Ce nouveau rendez-vous doit être l'occasion de maintenir la pression sociale sur la Direction de l'entreprise et le gouvernement et de peser de tout notre poids sur les négociations en cours et à venir ! !!